

VICTOIRE POUR LE SECTEUR DES TP AVEC LE MAINTIEN DU GAZOLE NON ROUTIER JUSQU'AU 1^{er} JANVIER 2023

Paris, le 25 mai 2021. Le Gouvernement vient d'annoncer le maintien du Gazole non Routier (GNR) pour le secteur jusqu'au 1^{er} janvier 2023. Cette annonce fait suite à des mois de discussion entre la Fédération Nationale des Travaux Publics et le Gouvernement. Compte-tenu de la situation économique très précaire dans laquelle se situent les entreprises de travaux publics depuis le début de la crise sanitaire, aggravée par la flambée des coûts des matières premières, la FNTP a formulé dès l'hiver dernier une nouvelle demande de report de la suppression du GNR.

Les échanges constructifs avec le Ministère de l'Économie et des Finances et de Matignon ont permis d'aboutir à cette décision de bon sens très attendue par les entreprises de travaux publics.

Pour mémoire, initialement annoncée dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, la suppression du GNR a déjà été reportée plusieurs fois à la demande de la FNTP : la première fois fin 2018 à l'issue d'une négociation avec le Gouvernement qui avait permis d'obtenir une première échéance de suppression au 1^{er} juillet 2020. Un deuxième report en juin 2020 au cœur de la crise sanitaire avait acté une suppression totale au 1^{er} juillet 2021.

Ce nouveau report rappelle combien la fin du GNR, dont l'impact sur les entreprises de TP a été mesuré à 700 millions d'euros, représenterait un risque de déstabilisation majeur pour le secteur en période de fragilité économique.

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

« Le feuilleton entourant la suppression du GNR n'en finit plus. C'est bien la preuve qu'il s'agissait à l'origine d'une mauvaise décision. Aujourd'hui, c'est un sentiment de grand soulagement qui est partagé par l'ensemble des entreprises de travaux publics, car la suppression du GNR au 1^{er} juillet 2021 constituait une ombre de plus à un tableau déjà bien sombre depuis de nombreux mois. »

CONTACT PRESSE

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas: Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

Contact FNTP: Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93

A PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 fédérations régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de travaux publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTP_info